Centre de collaboration nationale
des maladies infectieuses

National Collaborating Centre
for Infectious Diseases

Plan stratégique 2025-2030

Plan stratégique pour le CCNMI 2025-2030

Mandat

Financé par l'Agence de la santé publique du Canada, le CCNMI a pour mandat de soutenir, à tous les paliers des systèmes de santé publique du Canada, les prises de décision fondées sur des connaissances et des données probantes.

Mission

Le CCNMI veille à ce que les praticiens en santé publique, les responsables de programmes et les décideurs disposent de connaissances et de données probantes rigoureuses, pertinentes et récentes, nécessaires à la prévention et à la prise en charge des maladies infectieuses au sein des populations canadiennes.

Vision

À tous les échelons décisionnels, le personnel de santé publique (praticiens, planificateurs, responsables de l'élaboration de programmes et décideurs) est en mesure de mobiliser connaissances et données probantes pour collaborer et lutter efficacement contre les maladies infectieuses.

Principes et perspective

Toutes les activités du CCNMI sont guidées par la volonté de promouvoir l'équité en santé et d'améliorer les conditions propices à la prévention et à la lutte contre les maladies infectieuses. Le CCNMI accorde une importance particulière :

- aux besoins en santé publique dans les régions rurales, éloignées et nordiques du Canada, notamment ceux des communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis ;
- aux besoins en santé publique, tant dans l'immédiat que dans la durée, des populations amenées à se déplacer par choix ou par nécessité ;
- aux moyens de renforcer les capacités nécessaires pour ancrer l'approche « Une seule santé » et les considérations liées aux changements climatiques dans la planification, la formation et l'élaboration des programmes de santé publique.

Le CCNMI favorise les échanges et le partage des savoirs entre les acteurs de la santé publique. L'ensemble des travaux du CCNMI sur les maladies infectieuses, s'inscrit dans le prolongement des appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation, des appels à la justice du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et des Compétences essentielles en santé publique au Canada : Version 2.0.

Piliers stratégiques : 2025-2030

PRIORITÉ 1 : LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

Le CCNMI fera un usage responsable de l'intelligence artificielle (IA) et des outils numériques pour renforcer la mobilisation des connaissances, contrer la mésinformation et la désinformation et promouvoir des connaissances et des données probantes qui respectent les principes de sécurisation culturelle. Le CCNMI travaillera aux côtés du personnel de santé publique pour renforcer la confiance des populations, accroître leur résilience et garantir un accès équitable à l'information et aux mesures de lutte contre les maladies infectieuses au Canada.

Vision 2030:

- Un cadre de littératie numérique encadre la formation du personnel, le choix des outils et les normes éthiques afin que le personnel du CCNMI possède les compétences numériques nécessaires et se serve des outils d'IA de manière éthique et efficace.
- Reconnu pour sa maîtrise des outils numériques, le personnel du CCNMI analyse et valide avec rigueur les données probantes sur les maladies infectieuses afin de transmettre une information exacte, crédible, pertinente et adaptée aux besoins des publics visés.
- Par ses travaux, le CCNMI contribue au renforcement de l'infrastructure numérique de santé publique, favorise les efforts de réconciliation, promeut l'équité et raffermit la confiance des populations.

Actions:

- Élaborer et mettre à l'essai un cadre de littératie numérique dans les domaines suivants :
    - l'IA et les outils numériques au service de la mobilisation des connaissances ;
    - la lutte la mésinformation et la désinformation ;
    - l'amélioration du référencement du site Web pour les recherches effectuées au moyen de l'IA ;
    - l'utilisation éthique de l'IA en santé publique dans le domaine des maladies infectieuses.

- À court terme (un à deux ans)
    - Former le personnel à l'utilisation des nouveaux outils numériques.
    - Dégager les principaux enjeux et repérer les partenaires à mobiliser.
    - Établir des partenariats et amorcer des essais à l'interne.

- À long terme (trois ans et plus)
    - Mettre en place des outils technologiques pour moderniser la mobilisation des connaissances (p. ex., un agent conversationnel sur le site Web).
    - Valider des protocoles de vérification rapide des faits pour les ressources créées à l'aide de l'IA.

- Employer l'IA pour adapter les données probantes aux besoins des communautés rurales, éloignées et marginalisées.
- Intégrer des outils d'IA aux cadres d'évaluation et à la production de rapports.
- Étudier des cadres permettant d'intégrer des indicateurs relatifs aux zoonoses, à l'environnement et au climat, à l'intention des acteurs de la santé publique.

PRIORITÉ 2 : APPROCHES « UNE SEULE SANTÉ » EN SANTÉ PUBLIQUE

Le CCNMI favorisera le partage des connaissances et le rapprochement des réseaux pour faire une plus grande place en santé publique aux approches « Une seule santé » dans la lutte contre les maladies infectieuses. Il diffusera des exemples récents de ces approches, plus particulièrement telles qu'elles sont appliquées à l'étranger, afin de montrer en quoi la santé et le bien-être des animaux, la qualité des sols et de l'eau, entre autres facteurs, sont indissociables de la santé et du bien-être publics. Au Canada, les approches multisectorielles et multidisciplinaires font l'objet de discussions depuis des décennies, mais leur pertinence doit souvent être démontrée par des exemples de réussite concrets. La majeure partie de la littérature consacrée à l'approche « Une seule santé » porte sur la santé publique vétérinaire ou l'écologie des maladies infectieuses. Le CCNMI entend élargir cette perspective en favorisant les échanges et la mise en œuvre d'initiatives tout en enrichissant les travaux en cours sans faire double emploi. L'adoption d'une perspective « Une seule santé » permettra de porter un regard global sur le fardeau des maladies infectieuses en santé publique, les mesures prises pour y faire face et les activités de surveillance. Cette priorité s'inscrit dans le prolongement d'une initiative en cours qui, selon une approche systémique, vise à cartographier les structures de gouvernance, les programmes et les activités de surveillance relevant de l'approche « Une seule santé ». Elle permettra au CCNMI de se positionner comme un acteur national de premier plan en ce domaine.

Vision 2030:

- Le CCNMI bénéficie d'une réputation et jouit d'une confiance qui s'étendent du secteur de la santé humaine aux domaines de l'environnement, de la faune, de la santé vétérinaire et de la santé des écosystèmes.
- Le CCNMI privilégie une approche « Une seule santé » qui tient compte de l'équité, des perspectives autochtones et du bien-être de toutes les espèces, rompant ainsi avec une vision de la nature et de l'environnement, perçus comme des menaces. Il contribuera aux efforts de prévention en favorisant une approche équilibrée des enjeux liés à la santé humaine, à la santé animale et aux écosystèmes, à l'heure des enjeux climatiques.
- Le CCNMI soutient et renforce la préparation des professionnels en veillant à ce qu'ils demeurent mobilisés, informés et prêts à faire face aux situations d'urgence. Il fait également le pont entre les secteurs en mettant les professionnels qui font appel à lui en relation avec des collaborateurs.

Actions:

- À court terme (un à deux ans)
  - Dresser un état des lieux des programmes de santé publique du Canada liés à l'approche « Une seule santé » afin d'en dégager des possibilités d'intégration et d'identifier des partenaires clés.

- Examiner les possibilités de collaboration avec le Centre de collaboration nationale en santé environnementale (CCNSE) dans le cadre de ses travaux sur l'approche « Une seule santé » et encourager la participation de l'ensemble des centres de collaboration nationale (CCN).
- Déterminer les possibilités d'intervention qui s'offrent naturellement au CCNMI dans le cadre du traité international sur les pandémies et des plans canadiens de préparation aux pandémies.
- Repérer de nouveaux partenaires dans les domaines de la santé animale et environnementale, notamment ceux de la faune, de l'écologie et de la foresterie, susceptibles de reconnaître le CCNMI comme un interlocuteur pertinent. Les partenaires autochtones potentiels seront sollicités dès le début afin d'enrichir les réflexions par une vision plus globale de la santé et une meilleure compréhension des liens avec l'environnement.
- Explorer les possibilités de partenariats internationaux qui permettraient d'évaluer de nouvelles interventions dans un contexte plus large.
- Aider le personnel de santé publique à mettre en pratique les nouvelles compétences essentielles en santé publique au Canada relatives à la santé planétaire et aux changements climatiques.

❖ Long term (3+ years)
- Élaborer et promouvoir des outils pédagogiques communs, des études de cas interdisciplinaires et d'autres ressources destinées aux professionnels de la santé publique et de l'approche « Une seule santé ».
- Miser sur le rôle de premier plan des facultés de médecine vétérinaire dans l'enseignement de l'approche « Une seule santé » pour favoriser l'émergence d'un leadership complémentaire au sein des facultés de médecine et des établissements de formation en santé publique.
- Sensibiliser les acteurs concernés à l'importance d'intégrer la santé publique aux évaluations des impacts environnementaux et promouvoir cette intégration.
- Favoriser une action concertée et structurée dans les domaines où les échanges se sont multipliés sans déboucher sur des initiatives communes.

PRIORITÉ 3 : CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le CCNMI s'attachera à mieux faire comprendre l'influence des changements climatiques sur la dynamique des maladies infectieuses et leurs répercussions sur les populations du Canada, qu'il s'agisse des phénomènes météorologiques extrêmes, des catastrophes naturelles ou de l'évolution des habitats des vecteurs de maladies. En s'appuyant sur un cadre fondé sur la science des programmes pour examiner le fardeau des maladies, les mesures de lutte et les interventions, le CCNMI contribuera à déterminer les données probantes et les connaissances indispensables au personnel de santé publique pour se préparer, de concert avec les communautés, aux nouvelles menaces de maladies infectieuses et en atténuer les effets.

Vision 2030:

- Le CCNMI aide les professionnels de la santé publique à agir face aux risques de maladies infectieuses liés aux changements climatiques. Grâce à la synthèse des données probantes et à des outils adaptés, il leur permet de mieux comprendre comment leurs activités quotidiennes contribuent à renforcer la capacité de résistance et de résilience face aux changements climatiques.

Actions

- À court terme (un à deux ans)
  - Déterminer les domaines dans lesquels le CCNMI peut apporter une contribution utile à la lutte contre les maladies infectieuses dans un contexte de changements climatiques, ainsi que les moyens d'y parvenir.
  - Élaborer un cadre fondé sur une approche systémique pour établir des liens entre les aléas climatiques, les risques de maladies infectieuses et les interventions de santé publique.
  - Se doter d'un cadre interne pour orienter l'intégration des enjeux liés aux changements climatiques dans les activités de transfert et d'application des connaissances du CCNMI.
  - Établir des collaborations avec des spécialistes de premier plan en climatologie partout au Canada afin de tirer de leurs travaux et de leurs projections des recommandations concrètes à l'intention du personnel de santé publique.
  - S'appuyer sur l'expérience vécue des communautés autochtones et nordiques en matière de lutte contre les maladies infectieuses liées aux changements climatiques.
  - Aider le personnel de santé publique à déterminer les mesures concrètes à prendre pour faire face aux enjeux climatiques, sans se laisser décourager par l'ampleur de ceux-ci.
  - Collaborer avec les autres CCN afin d'offrir au personnel de santé publique un soutien concerté autour des questions d'adaptation aux changements climatiques et de renforcement de la résilience.

- À moyen et long terme (trois ans et plus)
  - Déterminer comment le CCNMI peut contribuer à atténuer les répercussions des changements climatiques sur la santé publique et à mieux préparer les systèmes de santé publique, notamment en fournissant aux professionnels les données probantes et les outils pratiques nécessaires pour y faire face, puisqu'ils seront particulièrement touchés (augmentation du nombre de cas à prendre en charge).
  - Tenir compte des différents cadres culturels dans les activités de transfert et d'application des connaissances, la planification et l'établissement de partenariats.
  - Intégrer des méthodes adaptées à l'évaluation de systèmes complexes.
  - Appuyer l'élaboration de plans d'atténuation des risques et de normes de pratique.
  - Assurer une mise en œuvre complémentaire des priorités relatives à l'approche « Une seule santé » et aux changements climatiques afin de renforcer, selon une démarche intégrée axée sur l'équité, le rôle du CCNMI dans la préparation du secteur de la santé publique aux menaces de maladies infectieuses.

Le CCNMI rendra régulièrement compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des trois piliers de son plan stratégique. Il continuera également de suivre l'évolution des enjeux de santé publique liés aux maladies infectieuses afin d'adapter rapidement ses activités aux nouveaux besoins.